

Rapport public

Date d'émission du rapport : 5 janvier 2026

Numéro d'inspection : 2025-1616-0009

Type d'inspection :

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : La Corporation du comté de Renfrew

Foyer de soins de longue durée et ville : Miramichi Lodge, Pembroke

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 30 et 31 décembre 2025, ainsi que 2 et 5 janvier 2026

Les inspections concernaient :

Signalement : n° 00161940 – Signalement en lien avec la chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure

Signalement : n° 00163414 – Signalement en lien avec la chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure

Signalement : n° 00164216 – Signalement en lien avec une plainte concernant des préoccupations relatives à un programme de soins

Signalement : n° 00164303 – Signalement en lien avec des allégations de traitements fournis de façon inappropriée ou incompétente à une personne résidente par un membre du personnel

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Gestion des médicaments

Prévention et contrôle des infections

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Prévention et contrôle des infections

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'alinéa 102 (2) b) du Règl. de l'Ont. 246/22

Programme de prévention et de contrôle des infections

Paragraphe 102 (2) – Le titulaire de permis met en œuvre ce qui suit :

b) les normes ou protocoles que délivre le directeur à l'égard de la prévention et du contrôle des infections. Règl. de l'Ont. 246/22, paragraphe 102 (2).

Lors d'un jour de janvier 2026, on a omis de respecter l'alinéa 9.1 f) de la Norme de prévention et de contrôle des infections (PCI) pour les foyers de soins de longue durée. Plus précisément, l'inspectrice ou l'inspecteur a vu un membre du personnel entrer dans la chambre d'une personne résidente sans porter l'équipement de protection individuelle requis.

Sources : Entretien avec un membre du personnel; démarche d'observation.